

Enquête agricole de juin pour les provinces de l'Atlantique - 2013

Ce document est **CONFIDENTIEL** une fois rempli.If you would prefer an English version of this questionnaire, please check

Au besoin, veuillez corriger les renseignements de l'étiquette d'adresse dans les cases ci-dessous (en caractères d'imprimerie, S.V.P.).

Nom légal (s'il y a lieu)

C0001

Nom opérationnel (s'il y a lieu)

C0002

Adresse (numéro et rue)

C0004

Ville

C0005

Province/territoire

C0006

Pays

C0053

Code postal

C0007

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

But de l'enquête

Cette enquête sert à recueillir des renseignements sur les cultures et le bétail. Les statistiques dérivées de cette enquête permettent aux personnes qui sont actives dans le secteur agricole d'observer et d'évaluer l'évolution du secteur, de mesurer la performance et d'informer la collectivité agricole et le grand public des changements. Votre information pourrait aussi être utilisée par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

Vos réponses sont confidentielles.

La *Loi sur la statistique* protège la confidentialité des renseignements recueillis par Statistique Canada. La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait révéler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la loi. Statistique Canada utilisera les données de cette enquête à des fins statistiques.

Entente de partage de données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui ont accepté de garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux de Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec l'une ou l'autre de ces organisations en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef et en la retournant avec le questionnaire rempli. Veuillez préciser les organisations avec lesquelles vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec le Department of Natural Resources, Forestry and Agrifoods Agency of Newfoundland and Labrador, l'agence statistique de l'Île-du-Prince-Édouard et le ministère de l'Agriculture et Aquaculture du Nouveau-Brunswick.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Couplages d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

Divulgaration des renseignements transmis par télécopieur ou courriel

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Instructions

Lorsque vous répondez aux questions, s'il vous plaît inclure en date du 1^{er} juin 2013

- ... tous les animaux (bovins ou veaux, porcs, et/ou moutons ou agneaux) sur votre exploitation quel qu'en soit le propriétaire, y compris les animaux en pacage, engraisés à forfait ou élevés sous contrat.
- ... les animaux qui sont la propriété de l'exploitant et résidant sur une terre de la Couronne, un pâturage communautaire ou une association de pâturage/pacage.
- ... S'il vous plaît ne pas inclure les animaux (bovins ou veaux, porcs, et/ou moutons ou agneaux) que vous possédez et qui sont gardés dans une ferme, un ranch ou un parc d'engraissement exploité par quelqu'un d'autre.

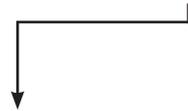


SECTION A. INTENTIONS D'ENSEMENCEMENTS

1. Avez-vous ou prévoyez-vous faire des cultures en 2013 ?

Oui

Nonn (Passez à la question 3).



2. Dans le tableau ci-dessous, inscrivez quelle est ou quelle sera la superficieensemencée ?

Culture	Code	Superficieensemencée	UDM	
			ac	ha
a) Avoine	208		1	2
b) Blé de printemps	203		1	2
c) Céréales mélangées (deux céréales ou plus semées ensemble)	213		1	2
d) Maïs fourrager	217		1	2
e) Maïs-grain (inclure le maïs de semence et exclure le maïs sucré)	216		1	2
f) Orge	209		1	2
g) Pommes de terre	218		1	2
h) Soya	228		1	2
i) Canola	215		1	2
j) Autres cultures (inscrire dans les commentaires)	225		1	2

(Passez à la question 3)

SECTION A. INTENTIONS D'ENSEMENCEMENTS - suite

3. Avez-vous ensemencé du blé d'hiver à l'automne de 2012?

Oui (Passez à la question 4)

Non (Passez à la question 6)

4. Quelle superficie de blé d'hiver avez-vous ensemencée à l'automne de 2012 ?

Culture	Code	Superficie ensemencée	UDM	
			ac	ha
Blé d'hiver	106		1	2

(Passez à la question 5)

5. Quelle superficie reste-t-il à récolter ?

Culture	Code	Superficie ensemencée	UDM	
			ac	ha
Blé d'hiver	206		1	2

(Passez à la question 6)

6. Aurez-vous une superficie du foin cultivé en 2013 ?

Oui (Passez à la question 7)

Non (Passez à la question 8)

7. Quelle sera votre superficie totale de foin cultivé ?

Culture	Code	Superficie totale	UDM	
			ac	ha
Foin cultivé	291		1	2

(Passez à la question 8)

POUR INFORMATION SEULEMENT

SECTION A. INTENTIONS D'ENSEMENCEMENTS - fin

8. En 2013, quelle est votre superficie totale des terres pour le pâturage ou le pacage et des autres terres ?

Utilisation des terres	Code	Superficie totale	UDM	
			ac	ha
a) Terres pour le pâturage ou le pacage (Note: Si un champ est utilisé pour la récolte du foin et comme pâturage, comptez la superficie de ce champ seulement une fois comme un champ en foin.)	223		1	2
b) Autres terres	241		1	2
c) Superficie agricole totale utilisée	201		1	2

(Passez à la Section B)

POUR INFORMATION SEULEMENT

SECTION B. BOVINS ET/OU VEAUX

1. Le **1^{er} juin, 2013** prévoyez-vous avoir des bovins ou des veaux sur cette exploitation? Inclure les animaux en pacage dans un pâturage communautaire ou public ou ceux qui font partie du projet de mise en valeur des pâturages.

Oui

Non (Passez à la Section C)

2. Gardez-vous des bovins ou des veaux sur cette exploitation pour quelqu'un d'autre? (Si oui, les inclure dans son inventaire).

Oui

Non

3. Combien prévoyez-vous avoir d'animaux appartenant aux catégories suivantes dans cette exploitation le **1^{er} juin, 2013**?

- i) Taureaux, d'un an et plus
- ii) Vaches laitières
- iii) Vaches d'élevage de boucherie
- iv) Veaux, de moins d'un an
- v) Génisses, d'un an et plus {
 - a) pour le remplacement du troupeau laitier (d'un an et plus)
 - b) pour le remplacement du troupeau de boucherie (d'un an et plus)
 - c) pour l'abatage ou l'engraissement (d'un an et plus)
- vi) Bouvillons, d'un an et plus

Nombre total	
403	
404	
405	
409	
406	
407	
402	
408	

4. Quels seront les stocks totaux de bovins et/ou de veaux le **1^{er} juin 2013** dans cette exploitation?

410	
-----	--

QUESTIONS SUR LA PRODUCTION

5. Sur cette exploitation, combien de veaux sont nés vivants entre le **1^{er} janvier** et le **30 juin 2013**?

421	
-----	--

6. Sur cette exploitation, combien de vaches et de génisses devraient vêler entre le **1^{er} juillet** et le **31 décembre 2013**?

424	
-----	--

**SECTION C. PORCS
STOCKS**

1(a) Le **1^{er} juin 2013**, prévoyez-vous avoir des porcs dans cette exploitation ?

Oui

Non

1(b) Y avait-il des porcs dans cette exploitation au cours des six derniers mois (entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2013) ?

Oui (Passez à la question 6) Non (Passez à la Section D)

2. Combien prévoyez-vous avoir d'animaux appartenant aux catégories suivantes dans cette exploitation le **1^{er} juin 2013** ?

- i) Truies et cochettes pour la reproduction
- ii) Verrats pour la reproduction
- iii) Porcelets en maternité
- iv) Porcelets récemment sevrés, porcelets en pouponnière, ou porcs de début
- v) Porcs d'engraissement, plus de 50 livres (plus de 23 kg)

Nombre total	
606	
605	
621	
622	
653	

3. Quels seront les stocks totaux de porcs le **1^{er} juin 2013** dans cette exploitation ?

610	
-----	--

4. Quel est le pourcentage de truies et de cochettes pour la reproduction déclarées à la question 2, cellule 606, qui ont mis bas au moins une fois ?

654		%
-----	--	---

5. Quel est le pourcentage ou le nombre de porcs d'engraissement déclarés à la question 2, cellule 653, dans les trois catégories suivantes?
Veillez déclarer en nombre ou en pourcentage

- i) plus de 179 livres (plus de 81 kg) ?
 - ii) de 120 à 179 livres (de 54 à 81 kg) ?
 - iii) moins de 120 livres (moins de 54 kg) ?
- (Ne pas inclure les porcelets récemment sevrés, porcelets en pouponnière, ou porcs de début).

	Number	%
626		
625		
624		

SECTION C. PORCS - suite

MISES BAS

6. Au cours des six derniers mois (entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2013) combien de truies et cochettes pour la reproduction ont mis bas? ... **634** semestriellement trimestriellement
S'il n'y en a aucun, passez à la question 10 mensuellement bimensuellement

7. Quelle est la variation prévue en pourcentage des mises bas par rapport aux six dernier mois :
 i) entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2013? ... **638** % augmentation diminution pas de changement

8. En moyenne, combien de porcs sont nés par portée au cours des six derniers mois? ... **635**

9. Quel est le pourcentage des porcs nés aux six dernier mois qui sont morts ou qui ont été disposés avant le sevrage? ... **636** %

EXPÉDITIONS

10. Au cours des six derniers mois (entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2013), combien de porcs d'engraissement cette exploitation aura-t-elle expédiés à un abattoir? ... **655**
S'il n'y en a aucun, passez à la question 12

11. Quel est le nombre ou le pourcentage des porcs d'engraissement expédiés à un abattoir qui seront expédiés à une installation d'abattage située en :
Veillez déclarer en nombre ou en pourcentage

	Nombre	%
i) aux États-Unis :	656 <input type="text"/>	<input type="text"/>
ii) dans une autre province :	657 <input type="text"/>	<input type="text"/>
iii) dans la province :	658 <input type="text"/>	<input type="text"/>

12. Au cours des six derniers mois (entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2013), combien de porcelets récemment sevrés, porcelets en pouponnière ou porcs de début cette exploitation expédiera-t-elle à une autre exploitation aux fins d'engraissement? ... **659**
S'il n'y en a aucun, passez à la Section D

13. Quel est le nombre ou le pourcentage de porcelets récemment sevrés, porcelets en pouponnière ou porcs de début qui seront expédiés aux fins d'engraissement à une autre exploitation située en :
Veillez déclarer en nombre ou en pourcentage

	Nombre	%
i) aux États-Unis :	670 <input type="text"/>	<input type="text"/>
ii) dans une autre province :	671 <input type="text"/>	<input type="text"/>
iii) dans la province :	672 <input type="text"/>	<input type="text"/>

SECTION D. MOUTONS ET/OU AGNEAUX ET AGNELLES

1(a) Le **1^{er} juin 2013** prévoyez-vous avoir des moutons et des agneaux ou des agnelles sur cette exploitation ?
Inclure les animaux en pacage dans un pâturage communautaire ou public ou ceux qui font partie du projet de mise en valeur des pâturages.

Oui

Non

1(b) Y avait-il des moutons, des agneaux ou des agnelles sur cette exploitation entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2013 ?

Oui (Completez les Questions 5, 6 et 7)

Non (Passez à la dernière page)

2. Gardez-vous des moutons, des agneaux ou des agnelles sur cette exploitation pour quelqu'un d'autre ? (Si oui, les inclure dans son inventaire).

Oui

Non

3. Combien prévoyez-vous avoir d'animaux appartenant aux catégories suivantes dans cette exploitation le **1^{er} juin 2013** ?

- i) Béliers non castrés, d'un an et plus
- ii) Brebis
- iii) Agneaux et agnelles pour la reproduction
- iv) Agneaux et agnelles pour l'abattage

Nombre total	
801	
802	
803	
804	

4. Quels seront les stocks totaux de moutons et agneaux et agnelles le **1^{er} juin 2013** dans cette exploitation ?

810	
------------	--

QUESTIONS SUR LA PRODUCTION

5. Sur cette exploitation, combien d'agneaux et d'agnelles sont nés ou naîtront entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2013 ?

808	
------------	--

6. Combien de moutons, d'agneaux et d'agnelles sont morts ou mourront, y compris ceux tués par des prédateurs ou par la maladie, entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2013 ?

807	
------------	--

7. Sur cette exploitation, combien de naissances d'agneaux et d'agnelles prévoyez-vous entre le 1 juillet et le 31 décembre 2013 ?

809	
------------	--

